**Protocole Covid (Salle Aulne)**

**Mesures générales**

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro alcoolique (SHA) ; se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage unique.
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
  → Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade.
  → Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4 m2 sans contact autour de chaque personne)
- Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant 15 minutes.
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.
- Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains à son visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire même supérieur.
- En cas de symptômes du COV19 : en cas de doute dû à sa propre contamination ou celle d'un proche :
  → rester chez soi,
  → consulter un médecin,
  → prévenir l'animatrice et/ou le contact.

**Matériel**

Matériel mis à disposition par l'UNION dans chaque salle d'activités :

- Gel hydro alcoolique
- Désinfectant pour les surfaces
- Papier essuie-tout jetable
- Sacs poubelle
- Protocole affiché

*Δ Chaque « contact ou animateur » se charge de vérifier ce matériel et de s'assurer du réapprovisionnement auprès de l'UNION*

*Personne à contacter : Henri Patron : 06 13 04 43 02.*

**Salle Aulne**

- 34,48 m2
- Nombre maximum de personnes autorisées : 8,62
- Chaque animateur ou contact tient un registre des présents aux activités.
- Utilisation des sanitaires : chaque utilisateur se charge de la désinfection (en particulier lunette, interrupteur et poignée de porte) après usage.
- Chacun met son manteau sur le dossier de sa chaise.

**Activité : « TRICOT »**

- Jours : mercredi de 18h30 à 20h
- Démarrage (possible) de l'activité : mercredi 30 septembre 2020
- Animatrice : Albine Pinseel
- Contact : Albine Pinseel
- Nombre maximum de participants à l'activité : 7 + l'animatrice

Mesures particulières concernant l'activité « Tricot » :

- Les participantes arriveront équipées de leur masque
- Nettoyage des mains à l'arrivée dans la salle
- Installation : les tables par binôme (2 personnes installent leurs 2 tables) et les chaises de façon individuelle.
- Chacun met son manteau sur le dossier de sa chaise
- Au cours de l'activité :

→ 1 seule personne par table (dans la mesure du possible)
→ Le port du masque est conseillé pendant toute la durée de l'activité (même si les distances sont de plus d'1mètre)
→ Eviter les déplacements dans la salle au cours de l'activité.
→ Chaque personne devra venir avec son matériel personnel : laine, ciseaux, aiguilles à tricoter, magazines…etc
→ Le prêt de matériel sera possible (magazines), mais il est fortement conseiller de limiter au maximum les échanges de matériel.
→ Une pause-café est possible à condition que chaque participante vienne avec sa collation personnelle (tasse, cuillère, thermos de café ou thé…). Pas de lavage sur place.

- Fin de l'activité :

→ Chacune désinfecte sa table et sa chaise
→ Rangement des tables par binôme
→ Sac poubelle fermé et emporté par l'animatrice
→ Mise en place d'un nouveau sac poubelle
→ Chaque participante se charge d'emmener (porter) que son propre matériel.

Fait à Rochefort le 18 septembre 2020
Approuvé et validé par le Président de l'UNION

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nom | | | | | | |
| Signature | | | | | | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nom | | | | | | |
| Signature | | | | | | |